

Avis de constitution

SOCIETE « AGRINOVA CLIMATE SOLUTIONS SARL »

Siège Abidjan-COCODY AKOUEDO extension, Lot 19,
lot 169, Section FC, Parcelle 15, BP 475 Bingerville 18 BP
2562 Abidjan 18, Lot 19, Ilot 169

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRINOVA CLIMATE SOLUTIONS
SARL »

Objet : * 1. CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

- Conseil et accompagnement de projets liés à la transition énergétique, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques ;
- Mise en place de solutions de compensation carbone, d'évaluation des risques climatiques;
- Conseil et renforcement des capacités dans le domaine de la finance climatique ;
- Conseil en stratégie et recherche de financement ;
- Assistance technique auprès des gouvernements, entreprises, ONG et autres acteurs publics ou privés dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques ;
- Conception, mise en œuvre et dispensation de formations spécialisées dans les domaines de la finance climatique, de la Transition énergétique et de la gestion des risques climatiques ;
- Accompagnement, Conseil et prestations de services en matière

d e montage d e projets visant à promouvoir des initiatives

durables d a n s l e s secteurs d e l a finance verte, d e la

compensation carbone et des énergies renouvelables ;

- Conduite d'études, rédaction de propositions de financement et

suivi de projets liés à la lutte contre les changements climatiques

- Conduite des processus d'accréditation aux fonds climatiques ;

- Accompagnement des Etats et institutions publiques et privées

dans la mobilisation des ressources et financements ;

- Conduite d'études et de projets sur la Gestion et la valorisation

des déchets agricoles ;

- Conduite d'études d e sauvegardes environnementales et sociales ;

+ 2.Foresterie

2

- Études e t analyses : Réaliser des études techniques et

environnementales sur les forêts et les écosystèmes forestiers;

- Mise en place et suivi de parcelles forestières ;

- Conseil et expertise : Offrir des services de conseil en gestion

durable des ressources forestières, incluant la planification et

l'aménagement forestier;

- Suivi et évaluation : Mettre en place des programmes de suivi

e t d'évaluation d e s projets forestiers e t d e leur impact

environnemental ;

- Formations: Proposer des formations et des sensibilisations sur

les pratiques de gestion durable des forêts;

- Recherche e t développement : Participer à d e s projets de

recherche visant à améliorer les techniques d e gestion forestière

et la conservation de la biodiversité;

- Collaboration : Travailler e n partenariat avec des organismes

publics, d e s ONG e t d e s entreprises pour promouvoir des pratiques responsables en matière de foresterie.

* 3. FONCIER RURAL

• C o n s e i l e n a m é n a g e m e n t : Fournir d e s c o n s e i l s sur l'aménagement du territoire, l'urbanisme rural e t la gestion des

espaces agricoles ;

• Évaluation f o n c i è r e : Effectuer d e s évaluations e t expertises foncières pour les transactions, les projets d'aménagement ou les actions de préemption ;

• Accompagnement juridique : Offrir un soutien juridique en matière de droit rural, de propriété foncière et de réglementation ;

• Formation et sensibilisation: Proposer des formations sur les enjeux fonciers et les bonnes pratiques de gestion des terres ;

• Projets d e développement : Participer à d e s projets de développement rural, incluant la valorisation des ressources et la durabilité des pratiques agricoles ;

3

• Collaboration : Travailler en partenariat avec des collectivités, des agriculteurs, des ONG et des institutions pour promouvoir une gestion responsable et durable du foncier rural ;

• Études et diagnostics : Réaliser des études de terrain et des diagnostics sur l'utilisation des terres agricoles et rurales

conduite des enquêtes foncières en vue de la délivrance des certificats fonciers

c o n d u i t e des travaux de délimitation des territoires des villages ;

r conduite des enquêtes préalables pour préparer les études d'impact environnemental ;

conduire des enquêtes de litiges entre agriculteurs et éleveurs.

* 4.AGRICULTURE

- Études techniques et agronomiques : Réaliser des études de sol, d'irrigation, de cultures et de systèmes de production agricole ;
- Conseil en gestion agricole : Fournir des conseils sur l'optimisation des pratiques agricoles, la gestion des exploitations et l'amélioration de la productivité :
 - Accompagnement à la transition agroécologique : Aider les agriculteurs à adopter des pratiques durables et respectueuses de l'environnement ;
 - Formations et sensibilisations : Proposer des formations sur les innovations agricoles, les nouvelles technologies et les bonnes pratiques culturales ;
 - Évaluation de projets agricoles : Évaluer la faisabilité et l'impact de projets agricoles, y compris les aspects économiques, sociaux et environnementaux ;
 - Recherche et développement : Participer à des projets de recherche pour développer de nouvelles techniques agricoles et améliorer les variétés de cultures ;
 - Collaboration et partenariats : Travailler avec des organismes publics, des coopératives, des ONG et des institutions de

4
recherche pour promouvoir le développement durable dans le secteur agricole.

* 5.GENRE

- Analyse de genre : Réaliser des études et des analyses sur les inégalités de genre dans différents contextes (économique, social, politique) :
- Conseil et expertise : Offrir des conseils aux organisations publiques et privées sur l'intégration de la perspective de genre dans leurs projets et politiques ;

- Formations et sensibilisations : Proposer des formations pour sensibiliser et former les acteurs aux enjeux de genre et aux bonnes pratiques en matière d'égalité ;
- Évaluation de programmes : Évaluer l'impact des programmes et des politiques en matière de genre, en utilisant des indicateurs adaptés ;
- Recherche et développement: Conduire des recherches sur les questions de genre, en développant des outils et des méthodologies innovants ;
- Collaboration et partenariats : Travailler en partenariat avec des ONG, des institutions et des acteurs communautaires pour promouvoir l'égalité de genre et les droits des femmes ;
- Promotion de bonnes pratiques : Diffuser des recommandations et des bonnes pratiques pour renforcer l'égalité de genre dans divers secteurs.

* 6. ENERGIE

- Recherche et développement : Concevoir, tester et améliorer des foyers améliorés pour optimiser l'efficacité énergétique et réduire les émissions de fumée ;
- Études de faisabilité : Réaliser des études techniques et économiques pour évaluer la viabilité de projets de foyers améliorés, d'énergie solaire dans différents contextes ;
- 5
- Conseil et accompagnement: Offrir des services de conseil aux collectivités, ONG et entreprises sur la mise en œuvre de programmes de foyers améliorés et d'énergie solaire;
- Formation et sensibilisation : Proposer des formations aux artisans, aux utilisateurs et aux acteurs locaux sur la construction

et l'utilisation de foyers améliorés, des équipements solaires;

- Évaluation d'impact : Évaluer l'impact socio-économique et environnemental de ses projets de foyers améliorés sur les communautés locales.

- Collaboration et partenariats : Travailler avec des partenaires locaux, des gouvernements et des organisations internationales

pour promouvoir l'adoption des bonnes pratiques

- Diffusion de bonnes pratiques : Rédiger et diffuser des guides et des recommandations sur les meilleures pratiques en matière de foyers améliorés

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan-COCODY AKOUEDO extension, Lot 19, lot 169, Section FC, Parcelle 15, BP 475 Bingerville 18 BP 2562 Abidjan 18, Lot 19, Ilot 169

Dirigeant(s) Mlle COULIBALY SOLOFOGNON MARIAME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08826 du 20/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71209/GTCA/RC/2024 du 20/11/2024

